

INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE

NOM Date de naissance

PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

CONTACT D'URGENCE

NOM

PRÉNOM

Téléphone

DISCIPLINES

 à partir du NIVEAU 1 (cochez la/les cases voulues)

CLASSIQUE MODERN'JAZZ CONTEMPORAIN BARRE À TERRE

NIVEAU

 (cochez la case correspondante)

- EVEIL - 4/5 ANS
 INITIATION - 6 ANS
 NIVEAU 1 - 7/9 ANS
 NIVEAU 2 - 10/12 ANS
 ADOS - +13 ANS
 AVANCÉS
 ADULTE

- Certificat médical
 Je m'engage à respecter le règlement intérieur.

FORFAIT

 (cochez la case correspondante)

- TRIMESTRIEL
 ANNUEL

PAIEMENT

 (cochez la case correspondante)

- PRÉLÈVEMENT CHÈQUE
 VIREMENT ESPÈCES

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

RÈGLEMENT INTERIEUR

1. INSCRIPTION & MODALITES

Lors de l'inscription un document vous est remis avec toutes les informations nécessaires pour valider l'inscription ainsi que les évènements prévus pendant l'année. Les frais d'inscriptions et la participation aux costumes du spectacle de fin d'année s'élevont à 15€ chacun et par élève. Vous pouvez choisir entre le forfait trimestriel et le forfait annuel.

Le forfait trimestriel :

L'engagement est trimestriel et l'élève est libre d'arrêter en cours d'année.

- Règlement mensuel au plus tard le 5 de chaque mois
- Règlement au début de chaque trimestre (Septembre, Janvier, Avril)

Le forfait annuel :

Toute année commencée est due dans sa totalité (sauf cas exceptionnels à voir avec la direction).

- Règlement de la totalité en début d'année
- Règlement mensuel au plus tard le 5 de chaque mois
- Règlement au début de chaque trimestre (Septembre, Janvier, Avril).

Aucun report ne sera effectué sans un certificat médical.

Le règlement pourra se faire par prélèvement, chèque, virement, espèces. Merci d'indiquer votre choix sur le formulaire d'inscription.

La fiche d'inscription, le planning et les tarifs sont disponibles directement sur le site www.danseproacademie.fr ou à l'école.

2 . TENUE ET REGLES DE COURS

Les élèves sont tenus d'avoir une tenue spécifique à la pratique de la danse. Les élèves doivent avoir les cheveux attachés et ne porter aucun bijoux. Les bonbons et chewing gum sont interdits pendant les cours.

Pour le classique : collants, justaucorps, demi pointes, pointes, cache cœur ou gilet... Un kit vous est proposé en début d'année.

Pour le modern'jazz : jogging, legging, collant, short, débardeur, gilet, pull...

Merci de ne pas venir avec des tenues trop amples pour que le professeur puisse corriger les élèves.

Afin d'équiper les élèves l'école de danse est associée au Lac des Cygnes de Saint Etienne (commande et livraison possible à l'école).

Les téléphones portables sont interdits dans la salle de danse. Une boîte est mise à disposition à l'entrée du studio si vous ne souhaitez pas les laisser dans le vestiaire. Danse Pro Académie n'est pas responsable en cas de perte ou de vol de quelque objet de valeur ou non de l'élève. Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le studio de danse sans l'accord du professeur.

3 . ASSIDUITE/COMPORTEMENT

Les élèves s'engagent à avoir un comportement correct avec leurs professeurs et les autres élèves.

Toute absence doit être signalée à la direction par mail à l'adresse suivante :

melina.p@danseproacademie.fr

Ou par téléphone : 0632930942.

Les élèves s'engagent à être ponctuels. Chacun bénéficie d'un battement de 15 minutes entre chaque cours, pour permettre de commencer à l'heure indiquée sur le planning. Danse Pro Académie n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours ni à l'extérieur de l'école.

4 .OUVERTURE/ PLANNING

Les cours commencent le premier lundi de Septembre et se terminent début Juillet. Pendant les vacances scolaires et les jours fériés le planning est aménagé. Des cours groupés sont organisés la première semaine. Des stages sont organisés la deuxième semaine avec des tarifs préférentiels pour les élèves inscrits à l'école. Les cours manqués lors de ces jours sont rattrapés.

5 . COURS PARTICULIER

Les cours particuliers avec Mélina ou les autres professeurs se réservent sur demande et par mail à melina.p@danseproacademie.fr

Les tarifs sont en fonction de la demande, du temps de travail et du nombre d'élèves.

8 . RESPECT DES LOCAUX

Les élèves (et leurs parents) doivent respecter la propreté et l'intégrité des locaux :

- Hygiène et propreté des toilettes
- Respecter les locaux
- Ne pas manger ou boire dans le studio
- Respecter le matériel mis à disposition.